



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 août 2020

L'État et la Région rénovent les chaussées de la Francilienne avec un revêtement à fort taux de recyclage au niveau de Villepinte

Depuis 2018, les chaussées de plusieurs autoroutes et routes nationales sont rénovées en utilisant un enrobé composé à 40 % de matériaux recyclés, contre habituellement autour de 10 %. Compte-tenu des progrès accomplis dans cette technique, l'État et la Région ont décidé de tester cette solution innovante sur les autoroutes et routes nationales franciliennes. Cette technique permet de réutiliser des matériaux pour reconstituer la couche supérieure de la route. Elle réduit la quantité de déchets de démolition de la chaussée usée et diminue la quantité de matériaux neufs à extraire de carrière. Elle évite ainsi une part importante de circulation d'engins de chantiers et donc de gaz à effets de serre.

Dans le cadre de la rénovation des chaussées de la Francilienne (autoroute A104) au niveau de Villepinte, ce revêtement innovant à fort taux de recyclage sera posé sur une section de 3 voies de circulation d'environ 1,8 km de long de la Francilienne intérieure, qui supporte un trafic cumulé de 50 000 véhicules par jour.

L'été dernier, la même section de la Francilienne extérieure avait déjà été rénovée avec le même type de revêtement innovant.

Ces travaux représentent un investissement de 1,1 million d'euros co-financé à parité par l'État et la Région.

1,8 km

de chaussées rénovées
avec revêtement antibruit

**40 % de
recyclage**

dans les agrégats utilisés

**3 voies de
circulation**

traitées

**8 500 tonnes
d'enrobés**

posés

50 000

véhicules / jour
au niveau de la partie
rénovée

10 jours continus

de travaux

du 10 août soir au 21 août matin

1,1 M€

cofinancés par l'État et la
Région Île-de-France

LA FRANCILIENNE FERMÉE DE MANIÈRE CONTINUE DU 10 AU 21 AOÛT

Les travaux réalisés par la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) de la DRIEA, gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes, commencent le 10 août au soir, et doivent se terminer le 21 août au matin, sous réserve des conditions météorologiques.

Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants pendant les travaux, la Francilienne intérieure doit être fermée à la circulation de manière continue pendant toute la durée

des travaux entre l'échangeur n°1 « Paris Nord II - Parc des expositions - Parc du Sausset » et l'échangeur n°3 « N2 Aulnay sous Bois » du 10 au 21 août 24h/24.*

Des déviations seront mises en place par la RD40, la RD401 puis la RN2, ou par l'autoroute A1, la RD88 puis la RD40. Plus largement, **les secteurs fermés à la circulation et des conseils aux usagers seront indiqués sur le site www.SYTADIN.fr**.

Un partenariat État / Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation

Depuis 2017, le partenariat entre l'État et la Région Île-de-France permet d'améliorer la route par l'innovation et l'expérimentation de nouvelles technologies. Ces actions visent à réduire les nuisances sonores, diminuer la consommation de matériaux de carrière et accueillir les futurs véhicules autonomes d'ici à 2024. Elles traduisent une volonté commune pour faire de la route un acteur à part entière de la transition écologique de l'Île-de-France.

Ce travail commun a permis d'équiper plus de 50 kilomètres d'autoroutes et de routes nationales d'un revêtement antibruit. Il a également permis de traiter 70 kilomètres d'autoroutes et de routes nationales avec le même type d'enrobé à fort taux de recyclage que celui posé sur la Francilienne au niveau de Villepinte. Enfin, pour accueillir les futurs véhicules autonomes développés dans le cadre du projet « SAM » piloté par la plateforme automobile (PFA), plus de 11 kilomètres de routes sont mis à niveau.

Ce partenariat correspond pleinement à la volonté de la Région et de l'État de changer la perception de la route par les Franciliens, qui doit contribuer à un meilleur respect de l'environnement. La route peut être une chance d'améliorer leurs conditions de vie et de déplacement, à condition de moderniser le réseau et d'anticiper ses usages de demain.

Rendu possible par le vote de la région d'un plan « anti-bouchons pour changer la route » doté de 250 M€, dont 57 M€ pour financer de telles innovations, ce partenariat illustre les actions innovantes que l'État mène avec les collectivités territoriales, en sa qualité de gestionnaire du réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France.

Ces actions, au service de la transition écologique et énergétique tendent d'une part à généraliser la gestion dynamique du trafic sur les bretelles autoroutières afin de lutter contre la congestion et d'autre part à réaliser des voies dédiées sur les autoroutes pour favoriser le transport collectif de voyageurs et encourager l'évolution des comportements individuels vers une mobilité responsable et plus respectueuse de l'environnement.

Pour en savoir plus sur ce partenariat : <https://bit.ly/3fhY3JQ>

Contacts presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
01 82 52 40 25 – pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

Région Île-de-France servicepresse@iledefrance.fr
servicepresse@iledefrance.fr